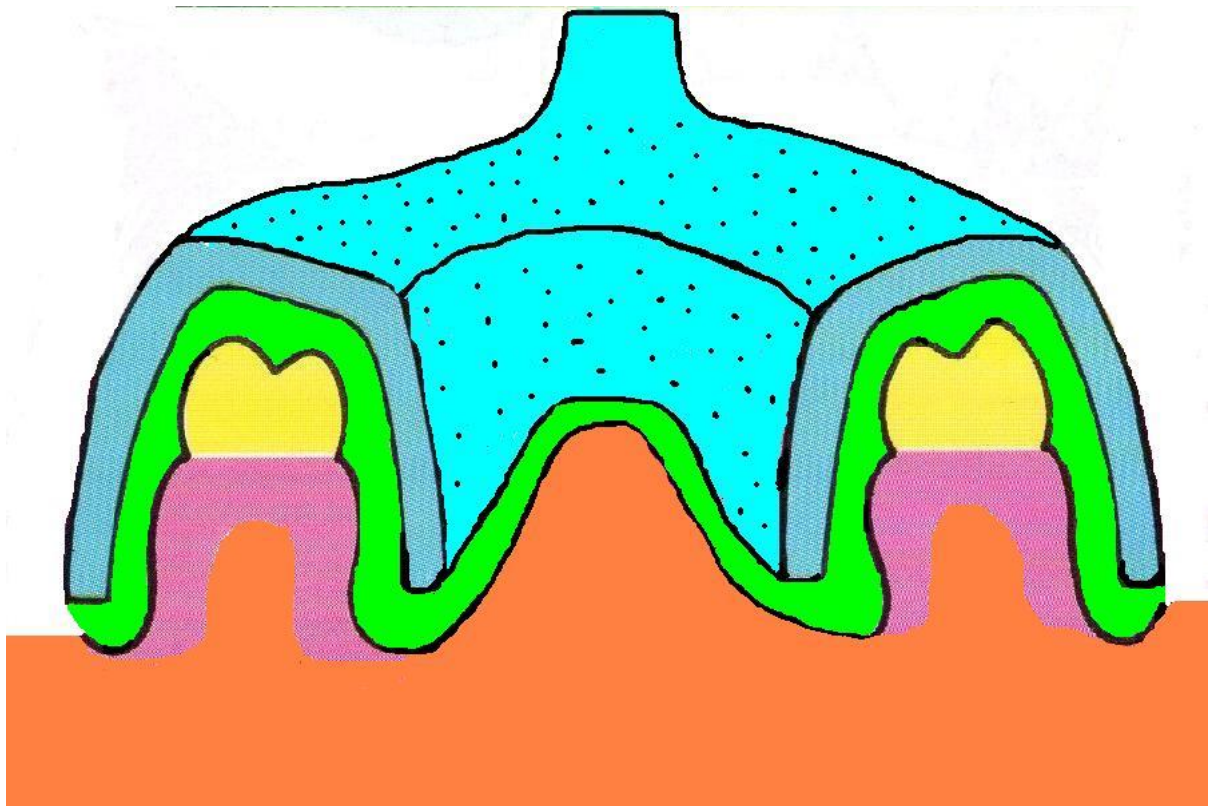


LE PORTE EMPREINTE INDIVIDUEL POUR PARTIELLE

L'obtention d'un maître-modèle suffisamment précis pour la réalisation d'une prothèse partielle nécessite souvent l'utilisation d'un porte-empreinte individuel.

Celui-ci permet l'enregistrement fidèle de la dimension fonctionnelle du vestibule dans les régions concernées par les rebords de la prothèse et par les éléments tels que les crochets à origines gingivale, les barres linguales ou les entretoises palatine, dans le cas d'un stellite.

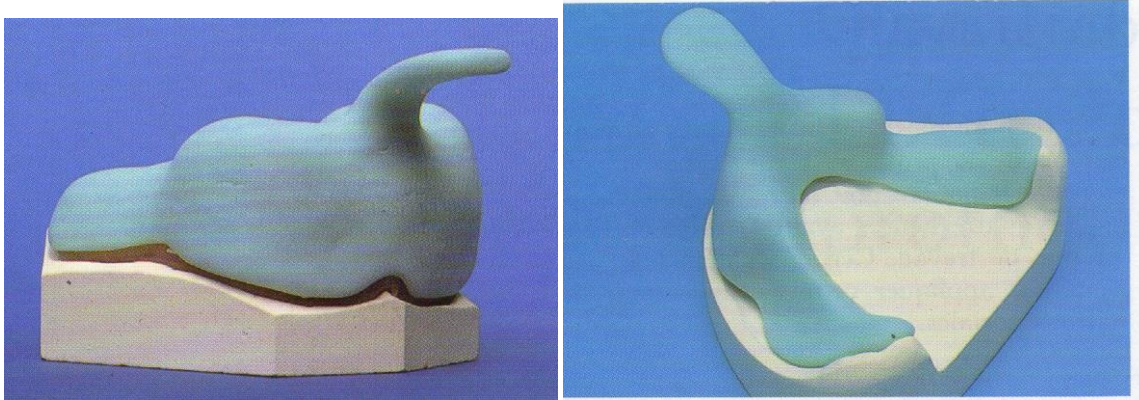
Afin de réaliser une empreinte parfaite, le porte empreinte doit être espacé uniformément, en éliminant les zones de contre dépouilles aux dents et aux tissus adjacents. Ceci permet au matériau à empreinte d'avoir une épaisseur égale et suffisante permettant une élasticité optimale au moment de la désinsertion.



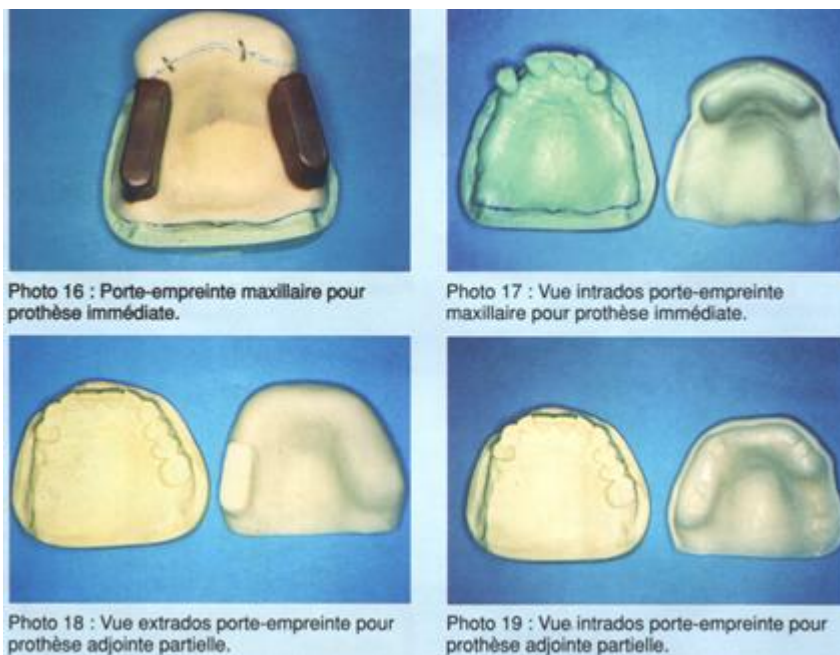
Cire d'espacement et d'élimination de contre dépouille

Porte empreinte individuel

Les PEI sont généralement réalisés à l'aide de résine auto polymérisable à froid. Ce matériau est moulé sur une feuille de cire d'espacement de 2mm d'épaisseur. Les bords sont meulés en arrondis à une distance d'environ 2mm du fond du vestibule afin de ne pas interférer sur les mouvements des tissus avoisinants.



La rigidité du porte empreinte est un facteur important. C'est la raison pour laquelle, lorsque la section de la crête édentée est trop étroite lors d'une résorption très importante il faut renforcer le porte empreinte par l'adjonction d'un bourrelet de résine qui peut servir également un appui pour les doigts lors de la prise d'empreinte.



Après sa réalisation le porte empreinte doit être laissé de coté pendant environ une dizaine d'heur afin d'acquérir un état stable s'il devait être utilisé immédiatement, les contraintes induite lors de son moulage se libéreraient au moment de la prise d'empreinte rendant celle-ci imprécise.